

4 FAUSSES IDÉES REÇUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE

Concrétiser le virage vers la durabilité peut sembler être un défi de taille pour une entreprise, peu importe sa nature et sa taille. Plusieurs perceptions négatives sont évoquées sur cette pratique d'affaires qui en freinent plus d'un. Nous tentons ici de démystifier 4 fausses idées reçues sur le développement durable en entreprise, afin de vous encourager de passer à l'action.

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST POUR LES GRANDES ENTREPRISES »

Pas du tout! Les PME sont très bien placées pour tirer profit du développement durable. En effet, l'amorce d'une telle démarche peut aussi permettre aux entreprises de petite et de moyenne taille de se différencier de la concurrence. Intégrer une stratégie innovante et durable est attractif non seulement auprès des employés actuels ou potentiels, mais aussi pour les différentes parties prenantes externes, dont les grands acheteurs et les consommateurs. Aussi, la mise en place et le suivi d'une démarche de développement durable ne nécessitent pas forcément d'experts à l'interne. L'essentiel est d'utiliser des outils de gestion qui sont adaptés à votre taille et

votre réalité. Certains organismes ont d'ailleurs développé des outils en ligne afin de vous aider à passer à l'action ([CQDD](#), [MÉSI](#), [CPEQ](#), etc.).

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST DANS NOTRE ADN. ON N'A PAS BESOIN D'UNE DÉMARCHÉ STRUCTURÉE »

Pour certains entrepreneurs, le développement durable fait partie de leurs valeurs, se reflétant dès le départ dans leur plan d'affaires. Les principes de durabilité guident ainsi leurs actions et leurs décisions et ce, depuis l'étape de démarrage de leur entreprise. Il est tout de même avantageux d'adopter une démarche structurée de développement durable, car elle permet d'envisager l'avenir de votre entreprise dans un horizon à moyen et à long termes et de prévoir les actions concrètes que vous devez faire pour y parvenir. Se structurer vous permet de maximiser les bénéfices de votre démarche en vous posant les bonnes questions et en priorisant les actions qui auront un réel

impact dans votre entreprise, sur la communauté et l'environnement. Une démarche planifiée vous permet aussi de vous améliorer continuellement, puisque des suivis et des mécanismes de mesures doivent être mis en place. Pour en savoir davantage sur les étapes d'une démarche de développement durable, [cliquez ici](#).

« ON FAIT DÉJÀ PLUSIEURS CHOSES POUR L'ENVIRONNEMENT »

Le développement durable n'est pas simplement relatif à des actions permettant de réduire votre impact sur l'environnement. Il consiste en un concept beaucoup plus large qui prend également en compte des considérations sociales, économiques, financières et de gouvernance. Ainsi, c'est l'ensemble des activités de votre entreprise qui se doit d'être analysé sous l'angle du développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprise. L'amélioration des conditions de travail, la mise en place de pratiques d'approvisionnement responsable, l'optimisation énergétique des bâtiments ou

encore la définition de la mission, la vision et les valeurs, ne sont que quelques exemples d'actions pouvant être instaurées.

4 FAUSSES IDÉES REÇUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE



Bien que l'on pense souvent que la réduction des coûts et le développement durable ne vont pas de pair, la pratique montre qu'il en est souvent autrement. Il faut voir une démarche de développement durable comme un investissement et non comme une dépense. Il s'agit avant tout d'une démarche volontaire qui doit être adaptée à la réalité de votre entreprise. La hauteur des investissements en ressources financières et humaines dépend de ce que l'entreprise est prête à y mettre. Pour en savoir plus sur la rentabilité du développement durable en entreprise, consultez [ce lien](#).

Article publié le 25 janvier 2018